

ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé Question écrite n° 422

Texte de la question

À la suite de la publication du projet pour améliorer la santé et garantir l'accès aux soins pour tous de la fédération hospitalière de France, M. Dino Cinieri demande à Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports de bien vouloir lui préciser la position du Gouvernement au regard de la proposition relative à la promotion des maisons de santé chargées de la permanence des soins et de la prévention, de l'accompagnement social et médico-social et au sein desquelles les maisons médicales de garde peuvent être intégrées.

Données clés

Auteur: M. Dino Cinieri

Circonscription: Loire (4e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 422

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire: Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 10 juillet 2007, page 4835 **Question retirée le :** 19 juin 2012 (Fin de mandat)